



INTRODUCTION À LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION VIOLENTE

Ce module de base vise à introduire la problématique de la radicalisation violente du point de vue préventif. Il vise à donner aux professionnels un cadre référentiel commun par rapport à la problématique, à la contextualiser sur le plan terminologique, juridique et historique, et à comprendre les impacts psycho-sociaux des processus de radicalisation au niveau individuel, familial et sociétal.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Distinguer radicalité religieuse et politique de la radicalisation violente, de l'extrémisme et du terrorisme
- ▶ Se donner des points de repères juridiques par rapport à ces différents phénomènes
- ▶ Développer une connaissance actualisée du phénomène de radicalisation violente à Bruxelles et de ses impacts sociaux sur les publics
- ▶ Pouvoir se positionner et comprendre son rôle en tant qu'intervenant social par rapport à cette problématique

CONTENU

1. **Introduction:** Qu'est ce que la radicalisation violente? – *exercice participatif*
2. **Définitions et terminologie:** Distinguer la radicalité religieuse/politique de la radicalisation violente, de l'extrémisme violent et du terrorisme – *exercice collectif*
3. **Etat des lieux** du phénomène en Belgique et à Bruxelles
4. **Les processus de radicalisation violente:** De la vulnérabilité au passage à l'acte – *étude de cas*
5. **Les impacts sociaux** des processus de radicalisation – *étude de cas*
6. **La position de l'intervenant social:** Quels rôles et quelles responsabilités? – *étude de cas*

MÉTHODOLOGIE

La formation utilise des sessions interactives durant lesquelles les participants sont invités à s'interroger sur le contenu et à poser des questions. Elle inclut plusieurs exercices participatifs réalisés avec l'ensemble du groupe et des illustrations par des analyses de cas.

PUBLIC VISÉ: travailleurs sociaux, policiers, secteur de la santé mentale, enseignants

TAILLE DU GROUPE/NOMBRE DE PLACES: max 20 participants

FORMATEUR: Hadelin Féront

DURÉE: une demi-journée (sans étude de cas) ou une journée (avec étude de cas)

ACCÈS: gratuit

Cellule PRE-RAD

rue de la Caserne 37
1000 Bruxelles
02 279 65 91
radicalisation@
bravvo.org
www.bravvo.org